



NON A LA RETRAITE A 64 ANS !

Nous ne passerons pas à autre chose tant que cette loi n'est pas abandonnée !

POUR LA RETRAITE A 60 ANS

La promulgation nocturne de la loi ne change rien du tout à notre combat



Après la validation de la loi par le Conseil constitutionnel le 14 avril, le président de la République a promulgué la loi dans la nuit du 14 au 15 avril !

La violence sociale, orchestrée par le gouvernement et le président des riches, nous engage à rester mobilisés.

Cumulées à cela, les graves dérives du maintien de l'ordre et la répression syndicale qui s'exacerbent sont significatives de la haine du pouvoir vis-à-vis du mouvement social.

La CGT appelle les agents du public, les salariés du privé, les jeunes, les retraités à se rassembler pour débattre de la situation et développer la lutte partout en poursuivant la mobilisation par la grève dans les entreprises, établissements et services.

La CGT appelle à faire grève le 20 avril, prochaine journée d'expression de la colère et à participer aux actions prévues en territoire.

FIGEAC

6h45 action coup de poing à l'Aiguille
et 10h00 manifestation à l'Aiguille

CAPDENAC

12h00 rond-point Forest
14h00 France Fermetures